

--

Branche :	révision
Durée de l'examen :	120 minutes
Points max. :	60 points

Questions

- Exercice 1 Étude de cas : Préparation et planification de la révision 12 points
- Exercice 2 Étude de cas : Réalisation de l'audit 12 points
- Exercice 3 Étude de cas : Rapport 9 points
- Exercice 4 Étude de cas : Opérations particulières 7 points
- Exercice 5 Questions diverses 20 points
- Veuillez vérifier que vous avez bien reçu tous les exercices :
 - Page de garde Page AB1
 - Exercices Pages AB2 – AB21
 - Feuilles vierges Pages AB22 – AB28
 - Annexes : annexe 1 (5 pages), annexe 2, annexe 3, annexe 4 (2 pages)
- Écrivez vos solutions sur les lignes prévues à cet effet. Les lignes vierges mises à disposition ne correspondent pas forcément à la longueur de la solution ! Si vous avez besoin de davantage de place, vous trouverez d'autres feuilles vierges à la fin des exercices, où vous pourrez inscrire vos réponses. Veuillez reprendre la numérotation des exercices partiels pour référencer correctement vos réponses. Les réponses qui ne peuvent pas être rattachées à un exercice ne seront pas évaluées.
- Comme l'anonymat des candidats est préservé, veuillez coller **sur chaque feuille de solution et sur le dossier** votre étiquette personnelle avec votre **numéro de candidat**.
- À défaut d'instruction contraire, il faut répondre aux questions en tenant compte de la législation et de la jurisprudence en vigueur au 01.01.2020.
- Les dispositions légales doivent être indiquées de manière précise, en citant la loi correspondante, c'est-à-dire avec mention de l'article, éventuellement de l'alinéa et de la lettre.
- Glissez toutes les feuilles d'exercices dans le dossier.
- Lisez attentivement les exercices avant de répondre aux questions.

Nous vous souhaitons bonne chance !

--

Révision

Exposé de la situation pour les exercices 1 à 3

En tant que réviseur responsable de la société de révision Truth SA, vous avez été sollicité par le président du conseil d'administration et actionnaire unique de la start-up Konsens SA, qui vous demande de procéder au contrôle restreint de la société. L'assemblée générale a pris une décision concernant le choix de l'organe de révision, l'agrément existe et les exigences en matière d'indépendance sont satisfaites.

La société a été constituée en janvier 2016 et elle est spécialisée dans la programmation et le développement de solutions logicielles dans le secteur des PME. Il s'agit de la première révision de Konsens SA, car l'option-out avait préalablement été exercé et il n'existait donc pas d'obligation de contrôle.

Konsens SA vous remet tout d'abord le premier projet de comptes annuels 2019 avec chiffres comparatifs.

- Annexe 1 : Comptes annuels de Konsens SA 31.12.2019 et 31.12.2018

Le président du conseil d'administration vous remet aussi les informations complémentaires suivantes :

- La société veut étendre son activité et recherche des bailleurs de fonds étrangers ou du capital-risque pour financer l'expansion. Pour accroître ses chances sur le marché des capitaux, la société a décidé de se soumettre au contrôle restreint.
- La comptabilité (y compris comptabilité des salaires et présentation des comptes) est externalisée et tenue par un fiduciaire (Treuhand SA). Vous connaissez la société Treuhand SA par le biais d'autres clients et les expériences ont toujours été bonnes. C'est la raison pour laquelle vous estimez que le fiduciaire est de bonne qualité.
- En 2019, quatre développeurs ont été engagés pour développer une application. Les salariés travaillent le plus souvent dans les espaces de bureau de la société en Suisse et ils ont tous un permis de travail local. Les charges de personnel ont donc considérablement augmenté en 2019. Les logiciels sont développés en **Open Source*** sur une plateforme publique, étant précisé que de nombreux autres développeurs, indépendants de la société, y participent. La société ne détient **pas de droits** en lien avec les logiciels.
- Le modèle commercial de la société prévoit l'implémentation et le support de solutions logicielles. En cas de nouveau projet Open Source, des adaptations visant à répondre aux souhaits des clients et des services de support doivent, en particulier, générer des revenus. Les adaptations interviennent directement sur la plateforme publique, à laquelle tout le monde a accès.
- La société calcule la taxe sur la valeur ajoutée selon la méthode des taux de la dette fiscale nette (taux de l'impôt : 6,5%).

* Un logiciel est dit Open Source (de l'anglais « open source », littéralement « source ouverte ») lorsque son texte source peut être consulté, modifié et utilisé par le public, y compris par des tiers. La plupart des logiciels Open Source peuvent être utilisés gratuitement.

1. Étude de cas : Préparation et planification de la révision (12 points)

Exercice 1.1)

(2 points)

Expliquez en détail le terme « approche orientée risque ».

Exercice 1.2)

(1 point)

Citez deux incidences, liées au fait que la clôture de l'exercice précédent n'a pas été audité, sur l'exécution de votre audit.

--

Exercice 1.3)

(1,5 point)

Identifiez trois risques commerciaux et d'entreprise de Konsens SA sur la base des informations dont vous disposez.

Exercice 1.4)

(1 point)

Expliquez le concept du caractère essentiel (matérialité) dans ses grandes lignes.

--

Exercice 1.5)**(1,5 point)**

Déterminez le seuil de matérialité global, le seuil d'erreur tolérable et le seuil de non détection pour le contrôle restreint 2019 de Konsens SA et sur la base de l'annexe 1. Décrivez vos réflexions en détail. Ce faisant, choisissez une valeur de référence et expliquez votre calcul ; arrondissez lorsque cela est nécessaire.

	Description	CHF
Valeur de référence		
Critères qualitatifs		
Seuil de matérialité		
Seuil d'erreur tolérable		
Seuil de non détection		

--

Exercice 1.6)

(5 points)

Déterminez les risques inhérents des postes suivants du bilan et du compte de résultat et déterminez l'objectif de contrôle qui vous paraît le plus important (**un seul**). Un objectif de contrôle ne peut être cité qu'**une seule fois**. Dans vos explications, faites référence au seuil de matérialité que vous avez déterminé et au projet de comptes annuels aux annexes 1 et 2.

Poste	2019	2018	Risque inhérent	Objectif de contrôle
Créances résultant de livraisons et de prestations (Du croire)	426 320	254 300	<input type="radio"/> Élevé <input type="radio"/> Moyen <input type="radio"/> Bas <input type="radio"/> Ne pas contrôler	
Net	(42 632)	(25 430)	Justification :	
Net	383 688	228 870		
Véhicules (Amortissements cumulés)	80 500 (0)	0 (0)	<input type="radio"/> Élevé <input type="radio"/> Moyen <input type="radio"/> Bas <input type="radio"/> Ne pas contrôler	
Net	80 500	0	Justification :	

--

Poste	2019	2018	Risque inhérent	Objectif de contrôle
Logiciels (Amortissements cumulés) Net	500 000 (40 000) 460 000	0 (0) 0	<input type="radio"/> Élevé <input type="radio"/> Moyen <input type="radio"/> Bas <input type="radio"/> Ne pas contrôler Justification :	
Charges de personnel	1 085 200	245 420	<input type="radio"/> Élevé <input type="radio"/> Moyen <input type="radio"/> Bas <input type="radio"/> Ne pas contrôler Justification :	

--

2. Étude de cas : Réalisation de l'audit (12 points)

Une fois la planification de l'audit achevée et la stratégie d'audit finalisée, vous avez **notamment** opté pour les priorités d'audit suivantes :

- Contrôle du poste du bilan « Créances résultant de livraisons et de prestations »
- Contrôle du poste du bilan « Logiciels »
- Contrôle du poste du bilan « Provisions »
- Contrôle du domaine « Taxe sur la valeur ajoutée »

Vous avez demandé des informations complémentaires au client et reçu des renseignements correspondants :

- Annexe 2 : Vue d'ensemble des erreurs constatées
- Annexe 3 : Créances résultant de livraisons et de prestations Liste des PO aux 31.12.2019 et 31.12.2018

Exercice 2.1)

(3 points)

Formulez un programme d'audit pour le poste du bilan « Créances résultant de livraisons et de prestations ». Citez à la fois deux objectifs de contrôle et deux opérations d'audit judicieuses. Il y a lieu de supposer que les conditions de paiement sont les conditions ordinaires.

Objectif de contrôle	Opérations de contrôle

Exercice 2.2)

(1 point)

Expliquez ce que vous avez découvert lors des opérations de contrôle choisies ci-dessus pour le poste « Créances résultant de livraisons et de prestations » et tirez-en une conclusion. Reportez les éventuelles propositions de correction à l'annexe 2.

Exercice 2.3)

(2 points)

Vous avez analysé le poste du bilan « Logiciels » et identifié, par vos questions, que la valeur comptable découlant des coûts portés à l'actif était liée au développement de l'application Open Source sur la plateforme publique. Le président du conseil d'administration vous a annoncé qu'il avait étudié la question et, sur la base de la littérature pertinente, était parvenu à la conclusion que le logiciel développé par la société pouvait être porté à l'actif. Il a précisé que l'application était terminée, de sorte qu'elle pouvait être utilisée par les clients.

En réponse à cette annonce, prenez position en détail et renvoyez aux dispositions des **Swiss GAAP RPC**. Justifiez votre conclusion !

--

Exercice 2.4)

(1 point)

Indépendamment de votre conclusion à l'exercice 2.3, partez du principe que le logiciel développé ne peut pas être porté à l'actif. Avec le président du conseil d'administration, vous avez convenu que l'inscription à l'actif devait être annulée.

Reportez les corrections nécessaires à l'annexe 2.

3. Étude de cas : Rapport (9 points)

Exercice 3.1)

(2 points)

Évaluez la situation des capitaux propres de Konsens SA au sens de l'art. 725 CO sur la base du **bilan de clôture corrigé**. Présentez vos calculs et expliquez votre démarche en détail (calcul).

Exercice 3.2)

(0,5 point)

Décrivez les éventuelles obligations du conseil d'administration du fait du bilan de clôture corrigé.

Exercice 3.3)

(0,5 point)

Décrivez brièvement les conséquences sur le rapport. Partez du principe que le conseil d'administration n'a enfreint **aucune** obligation (aucune formulation exigée).

Exercice 3.4)

(6 points)

Pendant l'entretien final, le président du conseil d'administration change d'avis concernant la correction du logiciel porté à l'actif. La discussion est animée et vous ne parvenez pas à convaincre le conseil d'administration. Peu de temps après, vous recevez un e-mail du président du conseil d'administration avec les comptes annuels (annexe comprise) et la valeur au bilan initiale du logiciel (toutes les autres erreurs constatées ont été corrigées). Il vous demande de rédiger le rapport d'audit sur la base de la version des comptes annuels qui vous a été remise.

Décrivez les conséquences sur le rapport et formulez une éventuelle modification, avec opinion d'audit.

4. Étude de cas : Opérations particulières (7 points)

Vous avez remis par e-mail votre projet de rapport concernant Konsens SA. Peu après, le client vous téléphone et vous dit qu'il veut maintenant retirer le poste « Logiciel » du bilan. Il vous demande quelles sont ses options pour que le bilan puisse « être mieux présenté » aux fins de la présentation. Vous citez la possibilité de corriger le bilan déficitaire par une diminution déclarative de capital.

Exercice 4.1)

(1 point)

Citez au moins quatre conditions préalables à une diminution déclarative de capital.

Exercice 4.2)

(1 point)

Sous quelle forme une diminution déclarative de capital peut-elle être réalisée ? Citez trois formes.

Exercice 4.3)

(1 point)

Quelles simplifications existent dans le cadre d'une diminution déclarative de capital par rapport à une diminution constitutive de capital ?

Exercice 4.4)

(2 points)

Le président du conseil d'administration s'est penché sur la question et veut désormais réaliser un « accordéon ». Il vous explique qu'il a acheté des bitcoins il y a longtemps et qu'il a créé un poste important, après conversion en francs suisses, avec la hausse des prix au cours des dernières années. Il veut à présent financer l'accordéon par l'intégration d'une partie de ses bitcoins. Pour ce faire, il envoie 80 bitcoins à l'adresse

« 3AqUTUsBkAkDBRM8zoAUbBhPw8x541cZk »

Sur www.kraken.com, une bourse de bitcoins, vous constatez que le cours spot de 1 bitcoin se monte à CHF 10 000.

Vous vous renseignez et découvrez que vous pouvez contrôler des transactions en bitcoins sur www.blockstream.info et vous vérifiez donc si l'adresse susmentionnée affiche effectivement les 80 bitcoins.

Par le passé, le prix des bitcoins a connu d'importantes variations (volatilité), mais les marchés sont relativement liquides, en dépit du jeune âge de la monnaie.

Le client explique qu'il souhaite détenir les bitcoins pour une longue période.

Expliquez-lui la différence entre une évaluation subséquente au prix du marché selon l'art. 960b CO et aux coûts d'acquisition historiques. Mentionnez aussi les conséquences fiscales.

Exercice 4.5)

(2 points)

Vous poursuivez la lecture et apprenez que celui qui contrôle un bitcoin est celui qui connaît/contrôle la clé cryptographique privée. Une adresse bitcoin est toujours contrôlée par une clé privée et la personne qui contrôle la clé privée peut donc aussi contrôler les bitcoins à une adresse publique (telle que l'adresse susmentionnée).

Comment faites-vous pour vérifier si le président du conseil a les droits afférents aux bitcoins susmentionnés ?

--

5. Questions diverses (20 points)

Pour l'exercice 5.3, veuillez utiliser l'annexe 4.

Exercice 5.1)

(10 points)

Indiquez si les affirmations suivantes sont pertinentes / correctes ou non pertinentes / erronées en cochant la case correspondante (1 point par réponse).

	Affirmations	Pertinente / correcte	Non pertinente / erronée
a)	Lors de l'évaluation subséquente, les actifs cotés en bourse ou ayant un autre prix courant observable sur un marché peuvent être évalués, au choix, au cours du jour ou au prix courant. Tous les postes du même poste du bilan qui ont un prix courant observable ne doivent pas obligatoirement être évalués au prix courant.		
b)	Comme pour le contrôle ordinaire, le rapport relatif à un examen succinct contient une assurance positive.		
c)	La loi stipule que lors du contrôle ordinaire, la personne qui dirige la révision peut exercer son mandat pendant une durée maximale de sept ans. Ce n'est qu'à l'issue d'un délai d'abstention de trois ans que la personne qui dirige la révision peut reprendre le mandat. L'objectif de cette loi est d'éviter que la familiarité excessive de la personne qui dirige la révision avec le représentant de l'entreprise auditée ne nuise à son objectivité, ainsi que d'éviter que le rapport du réviseur ne repose plus, au moins partiellement, sur une évaluation objective de l'objet de l'audit.		
d)	Quelques anomalies constatées qui ne dépassent pas le seuil de non-détection d'un cycle peuvent être ignorées dans la suite de l'audit.		
e)	Les objectifs de l'audit sont également appelés « assertions » (anglais : « assertions »). L'assertion « Saisie et délimitation temporelle » peut, par exemple, être pertinente pour le cycle combiné « Créances résultant de livraisons et de prestations et chiffre d'affaires provenant de ventes de marchandises » dans le cadre d'opérations de contrôle basées sur les assertions.		

--

	Affirmations	Pertinente / correcte	Non pertinente / erronée
f)	<p>Selon les normes d'audit suisses, font partie intégrante du SCI</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'environnement de contrôle ; - le processus d'évaluation des risques de l'entreprise ; - les systèmes d'information, y compris les processus opérationnels afférents, relatif à l'élaboration de l'information financière, et la communication; - les mesures de contrôle ; et - le suivi des contrôles. 		
g)	<p>Si le réviseur l'exige, la direction de l'entreprise doit signer une déclaration écrite d'intégralité. Dans le cas contraire, le réviseur doit restreindre son assurance négative, si tant est qu'une affirmation puisse être faite.</p>		
h)	<p>Une augmentation de capital par libération en espèces, avec garantie totale des droits de souscription, n'est pas soumise à l'obligation de contrôle.</p>		
i)	<p>Un manquement à une obligation et l'existence d'un préjudice sont les conditions préalables de la responsabilité de l'organe de révision selon le droit de la société anonyme.</p>		
j)	<p>Si une société anonyme effectue une distribution dissimulée de bénéfices sous forme de créance, alors qu'il n'existe pas de fonds librement disponibles et distribuables et on estime à la date d'octroi que cette créance ne peut pas être réclamée, cela constitue un manquement à l'interdiction de la restitution de versement au sens de l'art. 680 CO.</p>		

Exercice 5.3)

(6 points)

Vous avez demandé à votre assistant de contrôler le cycle « Inventaire » du mandant « Aluminium Handel SA ». Quelques jours plus tard, vous recevez un e-mail de votre assistant qui vous demande de vérifier son travail. Son e-mail est accompagné de son document de travail, avec la documentation correspondante (annexe 4).

Aluminium Handel SA fait le commerce de gros volumes de produits bruts en aluminium (sous forme de lingots et de barres en t). La société est spécialisée dans l'affrètement de navires de mer et achète la production de diverses fonderies d'aluminium dans le monde. La société a toujours pour méthode de ne passer des contrats d'achat que si un contrat de vente a déjà été conclu. Elle limite ainsi ses risques. En cas de conclusion d'un contrat d'achat, un navire est envoyé vers le port de chargement convenu dans le contrat, où il est chargé, puis les marchandises sont envoyées au port de destination fixé selon les accords contractuels avec l'utilisateur final.

Les conditions de livraison des contrats de fourniture avec des producteurs sont toujours FOB (free on board), « port de chargement » (= port dans lequel le navire sera chargé). Les conditions de livraison des contrats de vente entre Aluminium Handel SA et ses clients sont FOB, CIF ou DAT (Incoterms, cf. annexe 4).

Aluminium Handel SA évalue ses inventaires aux coûts d'acquisition, étant précisé que l'abattement d'un tiers sur les marchandises est toujours comptabilisé (réserves latentes).

Comme c'est l'usage dans le commerce international de matières premières, la société tient ses comptes en dollars américains (USD).

Évaluez les constatations et conclusions de votre assistant.

Fiches d'aide pour les réponses

Remarque : Veuillez reprendre la numérotation des sous-exercices pour référencer correctement vos réponses. Les réponses qui ne peuvent être rattachées à un exercice ne seront pas évaluées.

Fiches d'aide pour les réponses

Remarque : Veuillez reprendre la numérotation des sous-exercices pour référencer correctement vos réponses. Les réponses qui ne peuvent être rattachées à un exercice ne seront pas évaluées.

Annexe 1

KONSENS SA

Bilan au 31 décembre 2019 et 2018 (non audité)

en CHF

Bilan	Annexe	2019 CHF	2018 CHF
Liquidités	2.1	1'006'489	1'562'150
Créances résultant de livraisons et de prestations		426'320	254'300
<i>Ducroire</i>		(42'632)	(25'430)
Autres créances à court terme		25'786	16'256
Actifs transitoires		10'580	5'642
Prestations de services non facturées		100'500	24'000
Actif circulant		1'527'043	1'836'918
Autres créances à long terme	3.4	10'000	5'000
Véhicules		80'500	-
<i>(Amortissements cumulés véhicules)</i>		-	-
Mobilier		15'850	15'850
<i>(Amortissements cumulés mobilier)</i>		(12'680)	(9'510)
Logiciels	2.2	500'000	-
<i>(Amortissements cumulés logiciels)</i>		(40'000)	-
Informatique		25'000	25'000
<i>(Amortissements cumulés informatique)</i>		(12'500)	(7'500)
Immobilisations		566'170	28'840
Total des actifs		2'093'213	1'865'758
Engagements résultant de livraisons et de prestations		409'871	325'621
Autres engagements à court terme		12'360	6'932
TVA		86'610	25'943
Passifs transitoires		268'150	152'360
Dettes à court terme		776'991	510'856
Prêt aux actionnaires		206'000	206'000
Provisions	2.3	250'000	-
Dettes à long terme		456'000	206'000
Capital-actions		1'000'000	1'000'000
Réserves légales issues du capital		100'000	100'000
Réserves légales issues du bénéfice		9'026	-
Bénéfice au bilan		39'876	(131'623)
Bénéfice annuel (perte)		(288'680)	180'525
Capitaux propres		860'222	1'148'902
Total des passifs		2'093'213	1'865'758

Annexe 1

KONSENS SA

Compte de résultat des périodes du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 et 2018 (non audité)
 en CHF

Compte de résultat	Annexe	2019 CHF	2018 CHF
Chiffres d'affaires issus de prestations de services	2.4	2'284'200	806'754
Charge de taxe sur la valeur ajoutée		(148'473)	(44'473)
Correction de valeur créances		(17'202)	(10'523)
Prestations de tiers		(492'940)	(52'015)
Charges directes		(150'432)	(69'520)
Bénéfice brut		1'475'153	630'223
Charges de personnel	2.5	(1'085'200)	(245'420)
Résultat d'exploitation		389'953	384'803
Charges des locaux		(192'000)	(54'000)
Entretien, réparation, remplacement		(5'143)	(2'365)
Charges d'alimentation et d'élimination		(10'243)	(5'356)
Assurances, droits, taxes		(16'859)	(4'256)
Frais de bureau		(23'563)	(12'163)
Dépenses véhicules		(12'052)	-
Charges marketing		(15'400)	(5'000)
Frais de comptabilité et frais juridiques		(302'547)	(35'205)
Autres charges d'exploitation		(45'856)	(15'682)
EBITDA		(233'710)	250'776
Amortissements		(48'170)	(5'670)
EBIT		(281'880)	245'106
Charges d'intérêts		(6'000)	(6'000)
EBT		(287'880)	239'106
Charges fiscales		(800)	(58'581)
		-0.3%	24.5%
Bénéfice net (perte)		(288'680)	180'525

Annexe 1

KONSENS SA

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2019 et 2018 (non audité)

en CHF

1. Informations sur les principes appliqués dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux prescriptions de la législation suisse, en particulier aux articles relatifs à la comptabilité commerciale et la présentation des comptes du Code des obligations (art. 957 à 962).

2. Informations et explications sur les postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Liquidités	2019	2018
Caisse	352	254
Avoir en banque	1'006'137	1'561'896
Total	1'006'489	1'562'150

2.2 Logiciels

Le poste au bilan Logiciels de CHF 500 000 (2018 : 0) correspond aux frais qui ont été engagés pour développer une application pour des PME. Le logiciel est déjà utilisé par plusieurs clients.

2.3 Provisions

La société est actuellement en litige avec un client. Le conseil d'administration s'attend à ce qu'un accord à l'amiable soit trouvé. La provision de CHF 250 000 repose sur une estimation du conseil d'administration. Il s'agit du montant probablement à verser lors d'un accord à l'amiable.

2.4 Chiffres d'affaires	2019	2018
Chiffres d'affaires issus de mandats d'adaptation	1'523'456	54'368
Chiffres d'affaires issus de services de support	760'744	752'386
Total	2'284'200	806'754

2.5 Charges de personnel	2019	2018
Charges salariales	895'795	187'802
Charges d'assurances sociales	147'040	31'082
Autres charges de personnel	42'365	26'536
Total	1'085'200	245'420

3. Autres indications prescrites par la loi

3.1 Dissolution nette réserves latentes	2019	2018
Dissolution nette essentielle des réserves latentes	-	-
Total	-	-

KONSENS SA

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2019 et 2018 (non audité)
 en CHF

3.2 Nombre de collaborateurs **2019** **2018**
Fourchette des emplois à plein temps en moyenne annuelle

Jusqu'à dix emplois à plein temps		x		x
Pas plus de 50 emplois à plein temps				
Pas plus de 250 emplois à plein temps				
Plus de 250 emplois à plein temps				

3.3 Solde des dettes découlant d'activités de leasing assimilables à des contrats de vente et autres engagements de leasing ou de location, dès lors que ceux-ci n'expirent pas ou ne peuvent pas être résiliés dans les douze mois suivant la date d'établissement du bilan

Structure d'échéance :	2019	2018
jusqu'à 1 an	192'000	54'000
1 à 5 ans	576'000	768'000
plus de 5 ans	-	-
Total	<u>768'000</u>	<u>822'000</u>

3.4 Montant total des actifs utilisés pour garantir des engagements propres, ainsi que des actifs sous réserve de propriété

	2019	2018
Dépôt de loyer (autres créances à long terme)	10'000	5'000
Total	<u>10'000</u>	<u>5'000</u>

3.5 Événements postérieurs à la date d'établissement du bilan

Il n'existe pas d'événements importants postérieurs à la date d'établissement du bilan ayant une incidence sur les valeurs comptables des actifs ou passifs présentés ou devant être indiqués ici.

KONSENS SA

Proposition concernant l'emploi du bénéfice (non auditée)
en CHF

**Proposition du conseil d'administration concernant l'emploi du bénéfice au bilan au
31 décembre 2019**

	2019
Report de l'exercice précédent	39'876
Perte de l'exercice comptable	(288'680)
À disposition de l'assemblée générale	(248'804)
Report sur le nouvel exercice	(248'804)

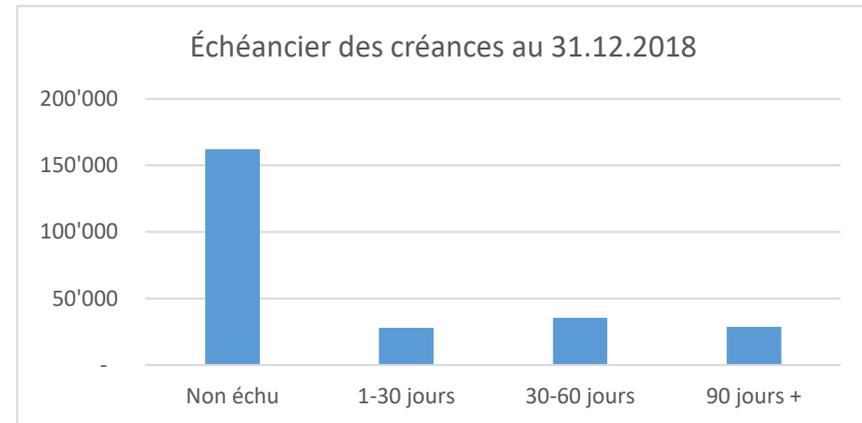
Annexe 2

Konsens SA, bilan au 31.12. (non contrôlé)	2019 CHF	Description de correction	Corr.	2019 final CHF
Liquidités	1'006'489			1'006'489
Créances résultant de livraisons et de prestatio <i>Ducroire</i>	426'320 (42'632)			426'320
Autres créances à court terme	25'786			25'786
Actifs transitoires	10'580			10'580
Prestations de services non facturées	100'500			100'500
Actif circulant	1'527'043			
Autres créances à long terme	10'000			10'000
Véhicules <i>(Amortissements cumulés véhicules)</i>	80'500 -	Amort. véhicules sur 10 ans	(8'050)	80'500 (8'050)
Mobilier <i>(Amortissements cumulés mobilier)</i>	15'850 (12'680)			15'850 (12'680)
Logiciels <i>(Amortissements cumulés logiciels)</i>	500'000 (40'000)			
Informatique <i>(Amortissements cumulés informatique)</i>	25'000 (12'500)			25'000 (12'500)
Immobilisations	566'170			
Total des actifs	2'093'213			
Eng. résultant de livraisons et de prestations	409'871			409'871
Autres engagements à court terme	12'360			12'360
TVA	86'610			86'610
Passifs transitoires	268'150			268'150
Dettes à court terme	776'991			
Prêt aux actionnaires	206'000			206'000
Provisions	250'000			
Dettes à long terme	456'000			
Capital-actions	1'000'000			1'000'000
Réserves légales issues du capital	100'000			100'000
Réserves légales issues du bénéfice	9'026			9'026
Bénéfice au bilan	39'876			39'876
Bénéfice annuel (perte)	(288'680)	Amort. véhicules sur 10 ans	(8'050)	
Bénéfice annuel (perte) - ajusté				
Capitaux propres	860'222			
Total des passifs	2'093'213			

Annexe 3

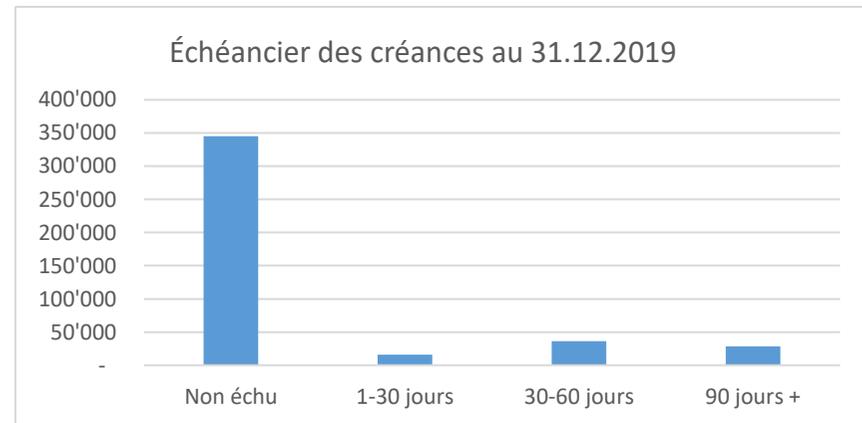
Créances à encaisser résultant de livraisons et de prestations au 31.12.2018

Contrepartie	Numéro de facture	Date de valeur	CHF
Garten SA	96547	25.09.2017	16 256
Garten SA	96568	21.10.2017	12 356
Schreinerei S.à.r.l.	99858	20.05.2018	35 460
Dach SA	99876	28.11.2018	25 462
Grafik S.à.r.l.	99874	28.11.2018	2 563
Treuhand S.à.r.l.	99921	1.12.2018	2 364
Software SA	99973	15.12.2018	5 634
Garage SA	100014	17.12.2018	56 359
Licht S.à.r.l.	100095	20.12.2018	54 623
Garage SA	100148	21.12.2018	43 223
Total			254 300



Créances à encaisser résultant de livraisons et de prestations au 31.12.2019

Contrepartie	Numéro de facture	Date de valeur	CHF
Garten SA	100325	25.09.2017	16 256
Garten SA	100423	21.10.2017	12 356
Bäckerei SA	101653	19.11.2019	17 497
Software SA	101741	19.11.2019	19 018
Software SA	101782	26.11.2019	2 350
Software SA	101831	27.11.2019	13 708
Bäckerei SA	101888	5.12.2019	15 193
Garage SA	101907	6.12.2019	14 211
Bank SA	101977	16.12.2019	18 830
Licht S.à.r.l.	102056	16.12.2019	103 893
Dach SA	102174	17.12.2019	13 313
Garage SA	102109	17.12.2019	10 804
Treuhand S.à.r.l.	102273	17.12.2019	54 025
Treuhand S.à.r.l.	102298	17.12.2019	11 181
Auto SA	102338	18.12.2019	63 256
École	102369	18.12.2019	19 547
Bau SA	102467	19.12.2019	6 896
Grafik S.à.r.l.	102565	19.12.2019	13 986
Total			426 320



Client : Aluminium Handel SA
 Période de révision : 2019
 Champ d'audit : Inventaire en transit

Réviseur : Peter Prüfer
 Date : 30 mars 2020

en USD	2019		2019	
Coûts d'acquisition	7 818 750	Volume (en tonnes)	5 000	
Abattement tiers marchandises	(2 606 250)	Prix moyen / tonne	1 564	
Valeur au bilan	5 212 500	Prix LME / tonne en USD	1 685	Valeur boursière pour une tonne d'aluminium

Contrats de vente

Numéro de contrat	Fournisseur	Navire	Incoterm (Condition de livraison)	Date connaissance B/L	Quantité (tonnes métriques)	Prix d'achat / tonne en USD	Volumes contractuels
P-2019085	Alcasa	MV Freedom	FOB, Caracas	30.12.2019	1 750	1 550	2 712 500
P-2019086	Rusal	MV Babushka	FOB, Novosibirsk	29.12.2019	1 250	1 525	1 906 250
P-2019087	Alcan	MV Thor	FOB, Reykjavik	31.12.2019	2 000	1 600	3 200 000
					<u>5 000</u>		<u>7 818 750</u>

Contrats de vente

Numéro de contrat	Client	Navire	Incoterm (Condition de livraison)	Date arrivée à destination	Quantité (tonnes métriques)	Prix de vente / tonne en USD	Volumes contractuels
S-2019085	General Motors	MV Freedom	DAT, Baltimore	15.01.2020	1 750	1 580	2 765 000
S-2019086	Glencore Japan	MV Babushka	DAT, Yokohoma	12.01.2020	1 250	1 100	1 375 000
S-2019087	Volkswagen	MV Thor	FOB, Reykjavik	13.01.2020	2 000	1 700	3 400 000
					<u>5 000</u>		<u>7 540 000</u>

*Incoterms :

FOB

Date de transfert des profits et des risques lors du chargement du navire dans le port d'origine.

DAT

Date de transfert des profits et des risques lors du déchargement du navire au port de destination.

Objectifs de contrôle :	Opérations d'audit :	Constatations :	Jugement :
Existence	Nous avons consulté les contrats d'achat avec les fournisseurs et avons comparé les spécifications, en particulier les volumes et les conditions de livraison, avec les saisies comptables.	Les spécifications contractuelles sont conformes aux données comptables.	OK
	À l'aide du « bill of lading » (B/L, connaissance), nous avons vérifié si le risque et le contrôle de la marchandise avaient été transférés du fournisseur à Aluminium Handel SA avant la date du bilan.	Les connaissances ont tous été établis avant le 31 décembre 2019 et signés par le capitaine du navire.	OK
	Nous avons posé un œil critique sur les contrats de vente associés et vérifié si le risque et le contrôle de la marchandise étaient encore assumés par Aluminium Handel SA à la date du bilan.	Pas de constatations, en ordre	OK
Évaluation	Nous avons comparé les coûts d'acquisition avec le prix de vente sur la base du contrat de vente avec les clients.	Le prix de vente par tonne du contrat de vente S-2019086 est USD 625 en-dessous des coûts d'acquisition originaux. Dans la mesure où Aluminium Handel SA a comptabilisé l'abattement d'un tiers sur les marchandises, le stock des réserves latentes diminue de $USD\ 425 * 1250 = USD\ 531\ 250$.	OK
	Nous avons analysé les flux de paiement après la date du bilan à l'aide de justificatifs bancaires.	À la date de la révision, tous les contrats en cours avaient déjà été liquidés, étant précisé que les factures de fournisseurs et les factures aux clients avaient été réglées selon les accords contractuels.	OK

Conclusion :

L'inventaire indiqué est disponible et l'évaluation est adaptée. Toutefois, les réserves latentes ont été rapportées à hauteur d'un montant trop élevé de USD 531 250. Pas d'erreur majeure constatée.